Risques et mesures préventives PÊCHE AU CHALUT



Plan National de Sensibilisation à la Santé et à la Sécurité pour le secteur de la pêche

la sécurité sauve des pries





Titre: Risques et mesures préventives: pêche au chalut

Auteur: Institut national de la sécurité et de la santé au travail (INSST), O.A., M.P.

Préparé par :

Esther Duque Casas

Esperanza Valero Cabello

Centre National des Moyens de Protection (CNMP), INSST

Col	lab	ora	tio	n:
-----	-----	-----	-----	----

Groupe de travail sur le secteur de la pêche maritime. Commission nationale pour la sécurité et la santé au

travail (CNSST).

Inspection du travail et de la sécurité sociale (ITSS).

Institut social de la marine (ISM).

Direction générale de la marine marchande (DGMM).

Secrétariat général de la pêche (SEGEPESCA).

Instituto de Seguridade e Saúde Laboral de Galicia (ISSGA).

Institut de Cantabrie pour la sécurité et la santé au

travail (ICASST).

Institut Valencià de Seguretat i Salut en el Treball (INVASSAT).

Direction générale du travail et de la protection sociale du travail du gouvernement régional d'Andalousie.

Institut basque pour la sécurité et la santé au travail (OSALAN).

Institut pour la sécurité au travail des Canaries (ICASEL).

Institut Català de Seguretat i Salut Laboral (ICSSL).

Confédération espagnole des organisations d'entreprises (CEOE).

Confédération des petites et moyennes entreprises (CEPYME).

Association des compagnies maritimes espagnoles (ANAVE).

Service commun de prévention, Coopérative des Armateurs de Pêche du Port de Vigo (ARVI).

Fédération des services externes de prévention (ASPA).

Commissions Ouvrières (CCOO).

Union générale des travailleurs (UGT).

Publié par: Instituto Nacional de Seguridad y Salud en el Trabajo (INSST), O.A., M.P.

C/ Torrelaguna, 73 - 28027 Madrid. Tel. 91 363 41 00. fax 91 363 43 27

www.insst.es

Composition:

Editorial MIC

c/ Artesiano, s/n. Pol. Ind. Trobajo del Camino - 24010 León.

Tel. 902 271 902

www.editorialmic.com

Catalogue des publications de l'administration générale de l'État:

http://cpage.mpr.gob.es

Catalogue des publications de l'INSST:

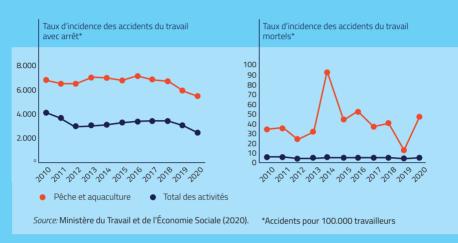
http://www.insst.es/catalogo-de-publicaciones

La pêche: un secteur très dangereux

Le taux d'accidents dans la pêche est deux fois plus élevé que le taux moyen de toutes les autres activités professionnelles.



La pêche a été et est encore l'une des activités économiques où le taux d'accidents du travail est le plus élevé, soit le double de celui des autres activités. Les accidents mortels sont 10 fois plus fréquents dans la pêche que dans les autres secteurs.



Par les engins de pêche



- Pêche au chalut 37%
- Pêche à la senne coulissante 33%
- Palangre 26%
- Pêche artisanale 4%

TAUX DE RISOUE **PAR TECHNIQUE** Sur la période 2011-2020, la pêche au chalut a représenté 39 % des accidents graves et mortels sur lesquels l'Inspection du Travail et de la Sécurité Sociale a enquêté. La pêche au chalut est l'engin qui présente le taux de risque le plus élevé (37%) pour les navires recensés.

Source: accidents examinés par le SSTI (2011-2020).

Plan national de sensibilisation



Ce plan vise à sensibiliser les travailleurs du secteur de la pêche sur l'importance de la sécurité maritime et de la santé et de la sécurité au travail.

L'objectif: contribuer à l'amélioration de la sécurité au travail et à la réduction du taux élevé d'accidents dans le secteur".

ACCIDENTS MARITIMES

Les dangers du navire en mer

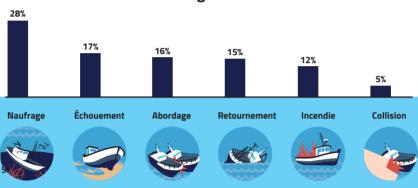
Ils affectent tout le navire comme un lieu de travail. Ils affectent l'ensemble de l'équipage. Ils entraînent parfois la mort de nombreux travailleurs.



Le naufrage est l'accident maritime le plus fréquent à cause des voies d'eau, de la perte de stabilité ou de l'inondation des espaces.

Les incendies prennent généralement naissance dans la salle des machines, la cuisine ou les cabines.

Pourcentage de sinistres



Les naufrages et les retournements représentent 50 % des décès liés aux accidents maritimes.

Source: CIAIM (2010-2020).

Principales causes



Facteurs personnels: ne pas respecter les règles de sécurité établies, ne pas utiliser la veste de travail autogonflante ou ne pas évaluer les conditions de vagues, de vent...sur la sécurité du navire.



Organisation du travail: manque de formation ou de qualifications requises, méthodes de travail inadéquates ou fatigue de l'équipage.



Gestion des urgences: manque de familiarité avec les dispositifs et les procédures d'urgence.

Recommandations

Assurez-vous la **stabilité du navire** (notamment lors du levage), la quantité de la charge et l'arrimage.

En cas de **météo défavorable** : fermez les portes, les écoutilles et les hublots et retirez l'eau des sentines; d'attacher fixement le chargement et l'équipement de pont.

Gardez le **pont bien dégagé** et veillez à ce que les orifices de drainage ne soient pas obstrués.

En cas d'incendie, déclenchez immédiatement l'alarme. Utilisez les moyens de lutte contre l'incendie disponibles.

Veillez à l'ordre et à la propreté dans les zones à risque (cuisine, entrepôt...) et les cabines (interdiction de fumer). Prévoyez une couverture anti-feu à côté de la cuisine.

Participez à des exercices réguliers de lutte contre l'incendie et d'urgence.

Respectez le Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM).

ACCIDENTS OPÉRATIONNELS

Dangers de l'activité de pêche

Ils se produisent pendant le séjour ou la réalisation d'une tâche à bord du navire.

Les accidents les plus fréquents qui surviennent dans l'activité de pêche sont:

	Chute à bord et par-dessus bord	*** ***	36%	A ST
	Surmenage	***	29%	
	Coups et collisions	&& &&&&&&&&&	17%	
	Coupures	& &&&&&&&&&&	7%	
(m	Coincements sur un bateau anipulation de machines et d'équipements)	& &&&&&&&&&&	6%	**
	Autres	\$ \$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$	5%	

Source: déclarations d'accidents du travail (MITES 2010-2020).

La chute n'est pas drôle!

Chutes à bord et par-dessus bord

Sur un navire, les chutes sont fréquentes tant sur le pont que lors de l'embarquement et du débarquement.

L' "homme à la mer" est une forme particulière de chute, qui se produit lors d'une chute par-dessus bord. Portez toujours un gilet de sauvetage autogonflant sur le pont et, si nécessaire, une EPI contre les chutes de hauteur.

- Maintenez le pont et les zones de travail ainsi que les passerelles libres d'obstacles et de débris. Enlevez les saillies du pont ou marquez-les avec de la peinture vive.
- Utilisez des rampes, des passerelles ou des échelles pour monter et descendre du navire, ou pour passer d'un navire à l'autre sur le pont.
- Portez des chaussures de protection avec des **semelles antidérapantes**.
- Évitez de travailler sur le pont en cas de mauvaises conditions météorologiques.
- Faites preuve d'une extrême prudence dans les tâches où il y a un risque de chute par-dessus bord.
- Ne grimpez pas et ne vous déplacez pas sur le couvercle de la timonerie.

Prenez soin de votre tête!

Coups ou collisions

- Faites attention aux **obstacles** à hauteur de tête.
- Protégez les bords et les surplombs. Assurez-vous que les portes, portails et écoutilles sont bien fermés. Il est conseillé de porter un bonnet de protection pour se protéger des coups.
 - Veillez à l'ordre et au rangement des captures pour éviter qu'elles ne soient déplacées.

Prenez soin de votre dos!

Surmenage

- Vous pouvez endommager votre dos en manipulant des poids, en effectuant des mouvements répétitifs fréquents et en adoptant des postures inappropriées pendant de longues périodes.
- Maintenez une **posture stable**, tenez la charge aussi près de votre corps que possible, évitez de vous tordre le dos et utilisez des aides chaque fois que possible.
- Si possible, utilisez des tables pour trier et éviscérer les poissons et utilisez des repose-genoux si nécessaire.

Prenez soin de vos mains! Coupures



- Vous pouvez vous couper les mains avec des **couteaux et avec les os et les nageoires** de certaines espèces. Le froid augmente le risque de coupures.
 - Gardez les couteaux bien aiguisés et propres. Coupez vers l'extérieur du corps. Portez toujours des gants de protection.

Qu'est-ce que vous en dites? Bruit

- Les niveaux de bruit élevés rendent la communication difficile, augmentent le risque d'accidents et peuvent entraîner la surdité.
- Portez des protections auditives si nécessaire.



Chaleur, froid, rayons UV!

Conditions environnementales

- Lorsqu'il fait chaud, **buvez beaucoup d'eau** et faites des pauses à l'ombre.
- Portez des vêtements appropriés contre le vent, le froid ou l'eau. Protégez surtout les oreilles, les mains et les pieds. Buvez des boissons chaudes mais évitez la caféine et

l'alcool.



Le soleil endommage les yeux et la peau. Couvrez votre tête et votre corps avec des vêtements de travail et portez de la crème solaire et des lunettes de soleil.

Ne vous brûlez pas!

Contact thermique

- Certains équipements peuvent atteindre des températures très élevées. Utilisez les **équipements de protection appropriés** pour les travaux d'entretien.
- Attention aux
 éclaboussures
 de fluides chauds
 (par exemple,
 la purge d'un
 cylindre).
- Des brûlures par le froid peuvent également se produire.



Vous ne pouvez pas le voir, mais vous pouvez le ressentir! *Contact électrique*

- N'utilisez pas de câbles défectueux, de fiches ou de prises endommagées. Ne tirez pas sur les câbles lorsque vous débranchez l'équipement électrique.
- N'utilisez pas de matériel électrique avec des mains mouillées.



Ne tombez pas malade! Risques chimiques et biologiques

- Les produits chimiques utilisés pour le nettoyage, l'entretien du navire ou la conservation des captures peuvent être dangereux.
- Suivez les recommandations de l'étiquette et conservez-les couverts et étiquetés dans leurs récipients d'origine et ne les mélangez pas. Utilisez des équipements de protection (gants, lunettes de protection, etc.).
- Faites attention aux espaces confinés tels que les cales. Elles peuvent accumuler des contaminants toxiques ou inflammables ou manquer d'oxygène. Suivez les procédures de sécurité.
- Vous pouvez également souffrir de blessures cutanées résultant d'infections, d'allergies, de morsures et de piqûres d'espèces marines.
- ldentifiez les **espèces dangereuses** et portez des gants appropriés pendant la manipulation. Lavez-vous avec du savon et de l'eau chaude à la fin de chaque service de travail.



RISQUES OPÉRATIONNELS PARTICULIERS

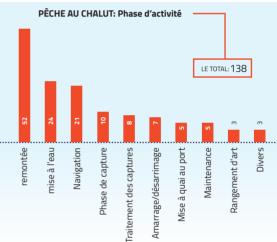
in pêche au chalut



Quand est-ce que les accidents graves se produisent?

60 % de ces accidents se produisent au cours d'une des manœuvres de pêche: la mise à l'eau de l'engin, le chalutage et particulièrement la remontée de l'engin.

Ils sont moins fréquents pendant les autres phases telles que la navigation, le traitement des captures, les opérations d'amarrage/ désarrimage et les travaux d'entretien à bord.



PÊCHE AU CHALUT: Formes d'accidents graves et mortels (2011-2020)



LE TOTAL: 125/13

Source: accidents examinés par le SSTI (2011-2020).

Comment sont-ils produits?

Les **principaux** accidents *graves* et très graves dans la pêche au chalut sont le **coincement** (avec des parties sous tension telles que des cordages, des câbles ou des chaînes, des parties mobiles de machines ou d'engins); les **coups** (contre des éléments du navire, des engins, des équipements) et les **chutes** à un niveau différent ou au même niveau.

Accidents graves

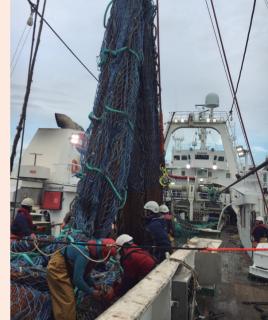
Accidents mortels

Les 3 formes les plus courantes d'accidents *mortels* sont les coups avec **des parties sous tension qui cassent**, les chutes par-dessus bord et le coincement/ coups avec des portes de chalut. La plupart des accidents graves et mortels surviennent au cours des opérations de pêche et sont liés :

Éléments sous tension (câbles, cordages, chaînes, bras de chalut, manilles, anneaux, etc.).
Engins de pêche (filets, ralingues, flotteurs, ballast, etc.).
Les machines et les

équipements de travail (treuil de charge, tambours de treuil, virefilets, galoches, etc.).

Les accidents dus à des coups provoqués par la rupture de parties sous tension et le coincement dans ces parties sont particulièrement dangereux.



- » Les parties sous tension doivent être correctement sélectionnées et entretenues conformément aux instructions du fabricant. Effectuez des révisions périodiques. Signalez si vous détectez des cordes tressées défaites, de la corrosion, etc. et mettez-les hors service.
- » Ne marchez pas sur ou sous les câbles et gardez toujours une distance minimale de sécurité. Restez en dehors de la zone de travail des treuils de charge et des parties sous tension lorsque vous mettez à l'eau et remontez l'engin. La zone d'influence des treuils de charge/tambours de treuil, depuis les tambours vers la poupe, doit être marquée.
- » Ne changez pas de côté pendant la mise en place/la remontée du filet.
- » Évitez de guider les câbles avec vos mains. Si nécessaire, portez des gants de protection.
- » Faites preuve d'une extrême prudence lorsque vous enroulez des câbles et du matériel de pêche, afin d'éviter que les fils s'enroulent et s'emmêlent à la sortie.



Le coincement avec des parties mobiles d'un équipement de travail cause beaucoup d'accidents graves.

- » Pour utiliser un équipement de travail, vous devez avoir reçu une formation spécifique et suivre les instructions du fabricant.
- » Les parties mobiles des équipements de travail doivent être protégées. Ne retirez jamais les protections. Prenez des précautions pour éviter d'être coincé (vêtements serrés, etc.). En cas de panne ou de défaillance de l'équipement : appuyez immédiatement sur l'arrêt d'urgence.
- » Les opérateurs doivent disposer d'une vue adéquate sur les machines et l'équipage et d'un système efficace de communication avec la passerelle et le pont (maître d'équipage). Pendant leur fonctionnement, les machines seront toujours surveillées.







L'actionnement des **portes du chalut** depuis le portique de poupe est une opération critique.

La mise à l'eau, la remontée et l'arrimage des portes comportent un risque élevé d'impact (dû au roulis de la porte) et de coincement (par des câbles, des chaînes, des galoches et des crochets).

Il existe également un **risque de chute dans la mer**, notamment en cas de mer agitée.

- » L'équipage le plus expérimenté et le mieux formé doit procéder à accrocher/ décrocher les portes, en utilisant des signaux manuels et des gants de protection imperméables contre les risques mécaniques.
- » **Utilisez des crochets en "G"** au lieu des extrémités de cordage pour accueillir le faux bras. Ne modifiez pas la porte après avoir retiré le crochet de sécurité.
- » Ne placez pas votre corps entre les éléments (porte et le tableau arrière) tant que la porte n'est pas fixée par le crochet de sécurité et correctement tensionnée.
- » Ne montez pas sur le pavois pour attacher les chaînes et ne retirez aucune partie du corps par-dessus le côté du bateau et, si nécessaire, utilisez un système antichute.
- » L'opérateur du cabestan doit clairement voir l'équipage qui est avec les portes et ne pas relâcher la porte tant que celle-ci n'est pas retournée dans la zone de sécurité.



Les **chutes au même niveau**, dues à des trébuchements, des glissades ou des pertes d'équilibre, provoquent de nombreux accidents graves lors de la manipulation des captures, principalement en raison de l'accumulation de matériaux sur le pont (tambours/boîtes, cordages, déchets de poisson, glace, huile hydraulique), de l'instabilité du navire, de ponts mal peints ou dont la peinture est très usée.

- » Arrimez bien les éléments sur le pont : cordages et câbles sur enrouleurs ou sur tambours de treuil.
- » **Des engins, boîtes ou fûts** : hors des zones de passage et bien arrimés.





Lors des manœuvres de chalutage, les coups et <mark>les coincements avec les engins et les blessures</mark>, notamment aux mains, sont fréquents.

Lors des remontées et des manœuvres avec le cul de chalut, il existe des risques d'impact, de collision ou d'écrasement par des charges suspendues (roulis de la charge, effondrement de la charge ou de la grue elle-même).

- » Pendant la mise à l'eau et la remontée des engins, ne restez pas dans les zones à risque.
- » Si un flotteur ou un élément de l'engin s'accroche : lâchez immédiatement le vêtement.
- Déplacez-vous très prudemment sur le cul de chalut. Lorsque vous détachez le fond, gardez la partie fermée derrière votre dos pour éviter d'être entraîné avec la capture.
- » Ne restez pas à proximité des **charges suspendues**, notamment sous le cul de chalut.
- » Les engins de levage doivent être appropriés et les crochets doivent être munis de loquets de sécurité.
- >> Portez un casque de protection lors des manœuvres avec le cul de chalut.
- » **Ne videz pas le poisson** de son engin pendant la remontée.



Les chutes par-dessus bord pendant les opérations sont fréquentes et peuvent entraîner la mort.

Pendant la mise à l'eau et la remontée, les travailleurs peuvent être coincés dans l'engin et être emporté en mer.

Sur les chalutiers industriels, il existe un risque de chute dans la mer par la rampe de poupe.

- » Portez toujours un gilet de sauvetage autogonflant lorsque vous travaillez sur le pont et, si nécessaire, un système antichute.
- » Avant d'ouvrir la porte de la rampe de poupe, l'équipage doit se placer dans une zone sûre derrière les murs des deux côtés de la poupe.
- » La porte de poupe ne doit rester ouverte que pour permettre de mettre à l'eau ou de remonter le filet.



Il existe un **risque de surmenage et de postures contraignantes**, notamment lors des manœuvres de porte et du tri des prises.

- » Ne manipulez pas vous-même des charges de plus de 25 kg.
- » Évitez autant que possible de trier sur le sol en utilisant des tables ou des plateformes.
- » Utiliser des aides mécaniques pour actionner les portes du chalut et pour soulever/transporter des charges lourdes ou les manipuler entre plusieurs personnes.



Il existe un risque de **naufrage** dû au déplacement de la cargaison (rupture de l'arrimage) ou à l'inondation par la rampe de poupe ouverte (navires industriels).

- » Il évite le déplacement de la cargaison et adapte la taille du cul de chalut à la capacité du navire.
- Relevez le brise-lames avant d'ouvrir l'écoutille du réservoir pour éviter toute infiltration d'eau. La porte du réservoir doit garantir une parfaite étanchéité.

Faites une pause! Attention à la fatigue

La fatigue peut accroître les erreurs de navigation, les accidents maritimes et les risques de blessures et d'accidents opérationnels. Elle peut être causée par de longues heures de travail, des quarts de nuit et des efforts physiques importants.

- » Si possible, dormez au moins 6 heures sans interruption et faites des pauses d'environ 20 minutes pendant la journée pour soulager la fatigue.
- » Adoptez une alimentation saine et buvez suffisamment d'eau pour rester bien hydraté. Restez en bonne forme physique.
- » Certains médicaments, l'alcool, le tabac et d'autres substances peuvent affecter la vigilance/les performances et provoquer des insomnies ou des somnolences.



Devoirs et responsabilités

Armateur

ASSUREZ une protection efficace de l'équipage.

PRENEZ des mesures pour que les navires soient exploités sans mettre en danger la sécurité et la santé de l'équipage.

FOURNISSEZ les moyens nécessaires pour assurer la sécurité à hord



Capitaine, patron ou skipper

ASSUREZ la sécurité et la santé à bord.

SUIVEZ les ordres ou les instructions de l'armateur.

SUPERVISEZ les tâches, en les confiant uniquement au personnel formé.

ASSUREZ l'état et l'emplacement corrects des équipements de sécurité, d'urgence et de protection, ainsi que les avis, instructions et plans du navire.

ASSUREZ que l'équipage reçoit une formation et des informations sur la prévention des risques professionnels et que des exercices d'urgence sont effectués.



Equipage

Pour votre sécurité et celle de tous.

RESPECTEZ les mesures de sécurité adoptées.

SUIVEZ les instructions de sécurité reçues.

UTILISEZ correctement les moyens et les équipements de protection fournis.

SIGNALEZ immédiatement toute situation qui, à votre avis, comporte un risque pour la sécurité et la santé.



la sécurité sauve des 💓 ies

Pour en savoir plus...



INSST - SECTEUR DE LA PÊCHE MARITIME



GUIDE EUROPÉEN DE



PRÉVENTION DES RISOUES PROFESSIONNELS POUR LES PETITS NAVIRES DE PÊCHE







INSST - ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



CAMPAGNE "LA SÉCURITÉ SAUVE DES VIES"





